Une leçon de catéchisme

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 5

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

UNE LEÇON DE CATÉCHISME

Un curé qui s'occupe de pédagogie, quand ses occupations le lui permettent, nous communique la traduction d'une leçon de catéchisme d'après les principes de la méthode herbartienne. (Ausgeführte Katechesen für das Schuljahr, von Dr *A. Weber*. Chez Kösel, à Kempten.)

La grâce actuelle.

Remarque. — Il faut éviter, au commencement, de parler de la grâce actuelle d'une manière abstraite. Qu'on la représente comme un mouvement du Saint-Esprit, sinon les enfants s'habituent à en parler et à y penser sans y joindre l'idée du Saint-Esprit, le distributeur de la grâce. En général, il faut baser l'explication sur des faits historiques tirés, si possible, de l'Ecriture sainte, et de la vie des saints. Notre sujet présente des difficultés; c'est pourquoi nous avons préféré dans l'exposition nous appuyer sur un fait imaginé à dessein, qui fût bien en rapport avec l'intelligence des jeunes élèves et la doctrine à enseigner.

But. — Nous voulons étudier aujourd'hui, comment le Saint-Esprit nous aide à faire le bien.

Préparation. — Les bonnes œuvres souvent ne sont pas faciles. Par exemple, il vous en coûte pour l'ordinaire d'obéir; fréquemment aussi il ne vous plaît pas de prier et d'étudier; de même, la messe vous paraît trop longue. Réfléchissez un peu et dites-moi ce qui vous coûte le plus!... Vous dites qu'obéir est la chose la plus pénible.

Il en coûte aussi aux autres personnes d'obéir. Heureusement qu'une des trois personnes divines est disposée à vous rendre l'obéissance facile : c'est le Saint-Esprit. J'ai imaginé une histoire que je veux vous raconter, et par cette histoire vous verrez comment le Saint-Esprit aide l'enfant à obéir.

I. Exposition. — Un enfant doit aller à la messe. C'est un jour d'œuvres. Ses parents le lui ont commandé. Cet ordre est importun à l'enfant. Il a précisément un beau livre à lire, et maintenant il doit l'abandonner et toute l'histoire sera oubliée. Il doit rester à l'église tranquille et recueilli. L'enfant fait une mine boudeuse, il s'appuie mécontent à la fenêtre et ne veut pas se décider.

A présent faites attention! Alors vient le Saint-Esprit. Il voit combien il sera difficile à l'enfant d'obéir. Il se dit : « Je veux lui aider à obéir. » Il pénètre dans l'âme de l'enfant et la trouve sombre comme la nuit. Mais à peine le Saint-Esprit est-il apparu qu'il y fait clair comme à l'aurore, et avec la clarté du cœur s'épanouit aussi le visage de l'enfant. Il se rappelle tout à coup l'Enfant Jésus qui a si bien obéi à ses parents. Il se souvient de son catéchiste qui lui a recommandé tant de fois d'obéir. Il pense au tabernacle où le Sauveur demeure et se réjouit quand les enfants vont à lui et le visitent. Savez-vous qui a inspiré ces pensées à l'âme de l'enfant? Personne d'autre que le Saint-Esprit. Il a *éclairé l'esprit de l'enfant.*

Toutefois l'enfant hésite encore. Est-ce donc si difficile de se décider? Le chemin est-il trop long? Ou bien l'enfant redoute-t-il la neige ou le froid? Il pourrait bien aller, car il sait qu'il doit obéir. Sa volonté n est pas mauvaise mais elle est faible.

Encore une fois, faites attention! Que fait alors le Saint-Esprit? Il rend la volonté de l'enfant forte et vigoureuse. Et voyez! Tout à coup il se redresse décidé, prend son livre de prière, dit à sa mère un rapide et gracieux au revoir, et il a déjà franchi le seuil. Sans regarder à droite où à gauche, il se hâte vers l'église, et ne pense plus qu'à prier. Il entend avec dévotion la sainte messe revient gai à la maison, et reste joyeux tout le long du jour qu'il a si bien commencé par l'obéissance et la prière.

Explication [1]. — a) *Eclairer.* — Le Saint-Esprit a d'abord éclairé l'esprit de ce jeune chrétien. Il lui vient différentes pensées, par exemple, comment l'Enfant Jésus a obéi, comment il s'est déjà souvent proposé d'obéir. Tout cela l'enfant le savait, tout cela était déjà dans son âme. Mais de même qu'on ne voit rien dans une chambre obscure, de même l'enfant ne prenait pas garde à ces pensées. Alors le Saint-Esprit a éclairé l'enfant. Dès cet instant, il est devenu clair pour l'enfant, qu'il devait obéir et bientôt il s'est aperçu que l'obéissance n'est pas si difficile. Le Saint-Esprit a fait que l'enfant reconnaisse clairement son devoir. Cela fait défaut par exemple, aux païens. Il arrive aux païens de regarder le soleil comme Dieu et de lui immoler des hommes Ils croient que c'est une bonne œuvre. Leur esprit n'est pas encore éclairé. Puisse aussi la lumière du Saint-Esprit chasser bientôt les ténèbres chez les païens! Nous retenons : *le Saint-Esprit éclaire notre esprit.*

b) *Volonté* — Lorsque le Saint-Esprit eut éclairé l'esprit de l'enfant ce dernier hésitait encore à obéir. A quoi cela tenait-il? A la volonté. Les garçons méchants savent souvent fort bien ce qu'ils devraient faire et cependant, ils n'obéissent pas. Chez ces enfants cela tient au manque de bonne volonté. Le nôtre n'a pas mauvaise volonté, mais sa volonté est faible. Là encore le Saint-Esprit devait l'aider. Il a fortifié la volonté de l'enfant. (Faire répéter.) Autrement nous pouvons dire aussi: *le Saint-Esprit a excité la volonté de l'enfant.*

Le Saint-Esprit a donc produit un double effet : d'abord il a éclairé l'intelligence, puis il a excité la volonté de l'enfant. (Faire répéter.) Chez les mauvais esprits, ceux de l'enfer par exemple, c'est le second mouvement qui fait défaut. Ils sont assez éclairés, mais leur volonté est mauvaise et le Saint-Esprit ne fortifie pas leur volonté. Le Saint-Esprit ne fortifie notre volonté qu'aussi longtemps que nous sommes sur la terre. A celui qui a le malheur d'aller en enfer, le Saint-Esprit ne fortifie plus la volonté... Ainsi, le secours de l'Esprit-Saint fortifie notre volonté et par là *nous avons la force d'éviter le mal, de vouloir le bien et de l'accomplir.* (Faire répéter.)

c) *Intérieur.* — Les parents aident aussi l'enfant à être honnête. L'instituteur et le catéchiste se donnent aussi de la peine pour rendre l'enfant vertueux. Ils l'instruisent et l'engagent vivement à suivre leurs bonnes directions. Mais tous ces éducateurs ne peuvent vous instruire qu'extérieurement, ils ne peuvent pas faire que vous compreniez exactement leurs leçons. Ces leçons seraient vaines, sans le Saint-Esprit qui vous éclaire intérieurement.

[1] A notre avis, il faut, dans les explications, recourir fréquemment aux interrogations socratiques et se contenter d'exposer les seules vérités que l'élève ne peut pas découvrir par lui-même. (Réd.)

De même tous les avertissements sont inutiles, si vous ne voulez pas les suivre. Or, nous ne pouvons que vous avertir extérieurement, tandis que le Saint-Esprit doit exciter votre volonté intérieurement. Nous retenons donc : Le Saint-Esprit nous *aide intérieurement:* il pénètre dans le fond de votre cœur et change votre entêtement en obéissance joyeuse et votre colère et votre haine en douceur. S'il trouve votre cœur plein de querelles et de disputes il le rend accommodant et pacifique.

d) *Force de l'esprit.* — Les hommes ne peuvent pas, par leurs propres forces dompter les passions. L'enfant dont je vous ai parlé, ne pouvait par ses propres forces, ni *prier*, ni *obéir*. Oui, par vos propres forces, vous ne pouvez pas même prononcer avec dévotion le nom de Jésus. « Personne ne peut dire Seigneur-Jésus que par l'Esprit-Saint (1 Cor. 12, 3). Remarquez donc : Sans Dieu nous ne pouvons rien. Le Sauveur a dit lui-même : « Sans moi vous ne pouvez rien faire. » Au contraire, si le Saint-Esprit nous aide, nous pouvons tout. Quel martyre effrayant a enduré, par exemple, saint Laurent. Il fut brûlé lentement. Sans le Saint-Esprit il n'aurait pu l'endurer. Il aurait jeté de hauts cris de désespoir même dès le premier instant. Ce ne fut que parce que le Saint-Esprit le fortifia d'une façon extraordinaire, qu'il put supporter les longs tourments du feu. Oui, il ne fit pas un mouvement d'impatience et montra un courage gai et serein. Vous voyez par là que nous pouvons tout quand le Saint-Esprit nous aide. Le Saint-Esprit le dit par ces paroles : *Je puis tout dans celui qui me fortifie.* Considérez quelle différence ! « Sans Dieu nous ne pouvons rien, avec Dieu nous pouvons tout. » (Faire répéter.) Vous voyez que Dieu est fort, grand et puissant, nous, les hommes, nous sommes autant que rien. C'est pourquoi ne nous fions pas à nos propres forces, mais demandons au Saint-Esprit son aide.

e) *La grâce est gratuite.* — Dieu secourt seulement ceux qui le prient humblement. Ainsi supposez qu'un homme riche sacrifie toute sa fortune, il ne pourra acquérir la grâce. Un roi puissant qui règnerait sur le monde pourrait commander à tous les hommes, mais il ne pourrait pas ravir la grâce. Un enfant peut être appliqué, obéissant et modeste, mais le Saint-Esprit n'est pas obligé de lui donner son secours, à cause de toutes ces bonnes œuvres. Lorsque le Saint-Esprit accorde son secours, il agit sans y être obligé par ses créatures : c'est pourquoi ce secours est une grâce. Le roi lui-même qui est habitué à distribuer des faveurs doit s'humilier et recevoir la grâce. C'est pour cela qu'on a appelé ce secours *grâce*, *grâce actuelle*, afin que les chrétiens n'oublient jamais qu'ils sont dépendants de la miséricorde et de la bonté de Dieu.

Récapitulation. — La grâce actuelle consiste en ce que le Saint-Esprit éclaire notre intelligence et excite notre volonté pour éviter le mal, pour vouloir et accomplir le bien. La grâce divine est un secours intérieur du Saint-Esprit. Sans la grâce, nous ne pouvons rien, avec la grâce, nous pouvons tout. « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. Je puis tout en celui qui me fortifie. » Le secours du Saint-Esprit est donné gratuitement, c'est une grâce.

III. Applications. — *a*) Saint Paul a dû beaucoup souffrir. Il fut flagellé, lapidé et enfin décapité. Il fut infatigable pour travailler à la conversion des païens. Le pouvait-il par ses propres forces ? Comment Dieu le secourut-il ! Il éclaira son esprit et excita sa volonté.

b) Vous voyez combien est puissante la grâce divine. Si donc quelque chose de difficile se présente à vous, priez le Saint-Esprit de vous

aider! Si vous devez obéir, priez : « Venez, Esprit-Saint, aidez-moi à obéir! » Si vous devez étudier, dites : « Venez, Esprit-Saint, aidez moi à étudier! » Si vous êtes en colère priez encore : « Venez, Esprit-Saint, aidez-moi, afin que je domine ma colère! »

c) Un acte important et difficile pour lequel on a absolument besoin de la grâce de Dieu, c'est la confession. Sans le Saint-Esprit, vous ne pouvez pas examiner votre conscience, vous ne pouvez pas vous repentir comme il faut de vos péchés. Vous avez encore besoin du Saint-Esprit pour le bon propos, pour l'accusation et pour la satisfaction. Comment invoquez-vous le Saint-Esprit?

d) Le Saint-Esprit doit toujours nous aider pour que nos bonnes œuvres soient agréables à Dieu. Lors donc que vous faites quelque bien réel, pensez que c'est le Saint-Esprit qui l'a fait. Ce n'est pas moi qui ai été obéissant pieux, appliqué, mais c'est le Saint-Esprit qui a opéré cela en moi. Pour moi je ne suis qu'un serviteur inutile. Ainsi pensait saint Paul. Il a fait beaucoup plus de bien que vous tous ensemble. et cependant il se regardait comme un serviteur inutile. Il savait qu'il n'aurait pu accomplir aucun bien, si le Saint-Esprit n'avait auparavant *éclairé son esprit* et ensuite *excité sa volonté.*

Autour d'un règlement scolaire

Un nouveau *Règlement des écoles primaires de la ville de Fribourg,* adopté par la Commission des écoles et approuvé par la Direction de l'Instruction publique, vient d'être mis en vigueur. C'est M. l'inspecteur Quartenoud qui en a rédigé le projet.

Le nouveau règlement ne comprend pas moins de 154 articles, distribués sous les rubriques suivantes : organisation, fréquentation, horaire, récompenses, congés, absences, changement de domicile, maladies contagieuses, ordre et propreté, discipline, respect de la propriété, punitions, matériel, promotions, émancipations, personnel enseignant.

Il y a, dans ce petit code scolaire, des dispositions intéressantes à relever.

Dans la ville de Fribourg, les écoles sont organisées par sexe, par langue et par quartier. Les élèves sont répartis en six sections; deux sections forment un cours. Les sections ou cours, confiés à un même instituteur, prennent le nom de classe.

Les enfants anormaux entrent dans une classe spéciale lorsqu'ils ont été déclarés tels par une sous-commission médicale, désignée par la commission des écoles, mais les enfants atteints d'autres anomalies, tels que la cécité, la surdi-mutité, sont confiés à des établissements spéciaux. Voilà d'excellentes mesures qui font honneur aux autorités scolaires qui les ont proposées et décrétées.

Dans la règle, les leçons de dessin, de chant et de gymnastique sont confiées à des maîtres spéciaux. Les dispenses des leçons